Image not found or type unknown

passeport enfant reconnu avec CNF

Par **nicolas921**, le **26/02/2012** à **17:32**

Moi même français, il y a trois ans j'ai reconnu ma fille qui vit actuellement en afrique (au Cameroun). J'ai obtenu pour elle un CNF (certificat de nationalité française) mais son acte de naissance est en cours de transcription à Nantes ce qui est long. Est ce que le consulat de France à yaoundé peut me delivrer un laisser passer ou un Passeport pour ma fille ou va t'il exiger l'acte transcrit? j'essaie de les joindre mais c'est très difficile merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés